THEATRES

TULANE.

"La Bohémienne" ce délicieux opéra de Balfe a un charme tout particulier de thème et d'harmonie qui survit au cours des années et qui est aussi intéressant maintenant qu'il a été pendant plus d'un demi-siècle.

L'opéra sera représenté au théâtre Tulane pendant toute la semaine. Les artistes choisis avec le plus grand soin donnent une interprétation excellente de cet opéra si justement célèbre.

—o—

CRESCENT.

Une des comédies qui portent au rire continu, tient la scène au théâtre Crescent, cette semaine "A Pair of Sixes," est le titre de cette œuvre amusante.

L'intérêt de cette comédie a pour point de départ un malentendu entre deux associés de commerce, qui conviennent de soumettre la solution de leur difficulté au hasard des dès. Celui qui perd la partie devient le majordome de l'autre et de là s'ensuivent des scènes d'un comique achevé.

—o—

ORPHEUM.

Ce théâtre a choisi un programme des plus attrayants pour la semaine de Noël. Musique, chants comédie et nouveautés de tous genres seront offerts au public.

En tête de l'affiche nous trouvons la charmante Marie Cahill qui fait son début dans le vaudeville. Son répertoire de chansons, de danses et de monologues est inépuisable et très intéressant. Puis on a le plaisir d'applaudir William Morris dans une comédie en un acte intitulée "Mrs. Temple's Telegram."

Au programme, aussi, Nan Halperin, la comédienne populaire, Ciccolini, le fameux ténor italien; le cinéma de l'Orpheum, et l'orchestre de concert sous la direction du Prof. Emilo E. Tosso.

—o—

L'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans

sert des abonnements au prix de **65 sous** par mois, de nos bureaux, ou **15 sous** par sémaine pris au porteur.

ETES-VOUS ABONNE?

—o—

BULLETIN FINANCIER.

Coton.

	Middling.
Nouvelle-Orléans	11.69
Galveston	12.10
Mobile	11.50
Savannah	12.00
Montgomery	11.70
Little Rock	12.13
Memphis	12.12
Augusta	11.63
Houston	12.05

Ventes.

A la Bourse des Valeurs.

10 a. m.—

$1,000 N. O. Ry. 4½s	78½
15 shares American Cities Co. pfd	42
25 shares American Cities Co. pfd	42¼
50 shares American Cities Co. pfd	42⅜
50 shares American Cities Co. pfd	42⅜
$1,000 Public Improvement, 1950	86¾
$1,000 N. O. Ry. 4½s	78⅝
$1,000 Public Improvement, 1950	86⅝
$10,000 Public Improvement, 1950	86¾
25 shares American Cities Co. pfd	42¼
$1,000 N. O. Ry. 4½s	78½
$1,000 American Cities Co. 5-6s	92¾
50 shares American Cities Co. pfd	42⅜

Entre 10 a. m. et 1:45 p. m.—

10 shares D. H. Holmes	138

A 1:45 p. m.—

25 shares American Cities Co. pfd	42¼
25 shares American Cities Co. pfd	42¼

Bons Divers.

Street Railroads—		
American Cities 5-6s	92½	91
B'ham Ry., L. and P. Co. 4½s	87¾	...
Meridian 5s	80	...
Nashville 5s	96	...
N. O. Ry. and L. Co. 4½s	78⅝	79
N. O. C. R. R. gen. mtg.	109½	...
State and City —		
City 4s	91	...
Premium Bonds	289½	...
Public Improvement, 1950	89⅝	89¾
Public Improvement, new	88	...

THE FINANCE & REALTY CO.,

of Louisiana.

410 RUE CAMP

Capital Autorisé, $500,000.

Prets, Hypothèques, Actions et Bons.

Assurances, Propriétés Foncières, Perceptions.

Agence générale de la "MISSOURI STATE LIFE INSURANCE COMPANY".

22 déc—1m

PRIX REDUIT

ENTRE

Toutes les Stations du Chemin de Fer

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN

A L'OCCASION DES

FÊTES DE NOËL

Billets en vente du 17 au 25 décembre, inclusivement. Bons pour le passage de retour jusqu'au 10 janvier 1916, inclus.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'agent des billets, ou écrire à

M. J. McMAHON, G. P. A., 905 Edifice Whitney-Central.

16 déc au 25 inc

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs

1108-1112 RUE NORD REMPARTS

PHONE HEMLOCK 408

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

ON desire acheter, un secretaire ancien en acajou, avec ornements en cuivre. S'adresser 520 rue Conti, au directeur. tf

ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'almanach de secours aux Belges, au prix de cinquante cents pièce. Vous gagnez dix cents par chaque almanach vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs inocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York."

7mars—dim mer ven—tf

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 520 rue Conti. Téléphone Main 3687.

CHEMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS

(Trains de Plaisir)

Tous les Dimanches

A LA PAROISSE DE

SAINT TAMMANY

Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa

"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.

Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4000.

Une vraie Villégiature Préparée

PAR LES

FRISCO LINES

AGENT DES BILLETS

229 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de California et des prix.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à **7:30 P. M.**

DIRECTEMENT

A la 32me rue et la 7me Avenue

Un filet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.

Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte"

Bureau des Billets.

211 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal

PHONE MAIN 2939.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS

(Exigez l'Etoile Comme Garantie)

PAUL GELPI & FILS

AGENTS

227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans

En passant vos emplettes mentionnez l'Abeille

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Troisième District,

Portant les numéros municipaux 3713, 3715 et 3717 RUE VILLERÉ, entre les rues Pauline et Indépendance.

The People's Homestead Association vs. Jean B. Baroussé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,555 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville ,le JEUDI 27 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte y faisant part, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet numéro 508, borné par les rues Villeré, Pauline, Indépendance et Robertson, mesurant soixante-trois (63) pieds de face à la rue Villeré, la même largeur à l'arrière, par une profondeur de quatre-vingt-treize (93) pieds entre lignes parallèles; étant situé à une distance de soixante (60) pieds de la rue Pauline; et le dit morceau ou portion de terre est composé de la portion à l'arrière des lots désignés par les numéros neuf, dix et onze.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
déc 24 31—jan 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 12 lots de terrain de valeur dans le Troisième District; 5 faisant face à la rue St-Claude, au coin de la rue Andry, et 7 faisant face à la rue Marais, au coin de la rue Andry, avec bâtisses, etc., portant le numéro municipal 5101 rue St-Claude.

Allen H. Johness vs. Jacques Barbe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,556 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Douze certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 128 A, borné par les rues St-Claude, Marais, Andry et Flood, désignés par les Nos. 1 à 5 inclus, et 8 à 14 inclus, d'après un plan de C. Lucas Lewis, daté le 6 octobre 1914; les lots 1 à 5 inclus adjoignent l'un à l'autre, et mesure chacun trente-et-un (31' pieds six (6) pouces trois (3) lignes de face à la rue St-Claude, trente-et-un (31) pieds six (6) pouces une ligne et demie (1½) à l'arrière, par un profondeur chacun de cent dix-sept (117) pieds six (6) pouces. Le lot No. 1 forme le coin des rues St-Claude et Andry. Les lots 8 à 14, des deux inclus, mesurent chacun trente-et-un (31) pieds six (6) pouces de face à la rue Marais, trente-et-un (31) pieds six (6) pouces une ligne et demie (1½) à l'arrière, par cent dix-huit (118) pieds sept (7) pouces trois lignes et demie (3½) de profondeur; le lot 14 forme le coin des rues Marais et Andry, acquis par Jacques Barbe de Charles Massicot par acte devant F. D. Charbonnet, le 24 février 1901, Reg. C. O. Bonk 222, folio 321.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orleans.
CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
déc 24 31—jan 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ VASTE De Grande Valeur et Améliorée, DU PREMIER DISTRICT,

Portant les numéros municipaux 1114, 1116, 1118, 1120 et 1122 rue Perdido, entre les rues Rempart et Bassia, dans l'ilet rue Poydras.

New Orleans National Bank vs. Masonic and Odd Fellows Hall Association, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 114,158—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions de tout genre, ou descriptions de quelque sorte qui y appartienne ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Perdido, Poydras, des Remparts et Bassin, désignés par les Nos. dix-neuf, vingt, vingt-et-un et vingt-deux (19-20-21-22), d'après un croquis d'arpentage fait par Edgar Pillé, voyer, daté le 2 octobre 1911, annexé à et faisant partie d'un acte passé devant J. C. Henriques, notaire dans et pour la paroisse d'Orléans, le 12 octobre 1911, d'après lequel les dits lots mesurent chacun, vingt-cinq pieds sept pouces de face à la rue Perdido par une profondeur de cent douze pieds un pouce; les dits lots mesurent chacun, vingt-cinq pieds sept pouces de large à l'arrière, à l'exception du lot No. 22, qui mesure vingt-cinq pieds, neuf pouces et quatre lignes de large à l'arrière, tous mesure américaine. La dite propriété est décrite par les numéros municipaux 1111, 1116, 1118, 1120, 1122, rue Perdido.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Termes et Conditions — 1er: L'acquéreur devra payer comptant, les frais et dépenses du procès et de la vente, inclus les honoraires de l'avocat, et les taxes (s'il y en a de dûes) sur la dite propriété. Aussi quatre-cinquième du solde du prix de l'adjudication.

2me: Et l'acquéreur devra retenir en sa possession le reste du cinquième du solde du prix d'adjudication pour faire face au payement (soit en entier ou pro-taxion) d'un billet de $4,200.00, daté le 12 octobre 1911, payable 7 ans après sa date, et portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, à partir du 12 octobre 1914, jusqu'à parfait payement, garanti par hypothèque du vendeur sur la dite propriété comme d'après un acte passé devant J. C. Henriques, notaire, le 12 octobre 1911 (M. O. Bk. 1049, Folio 387, et C. O. Bk. 246, Folio 13).

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GUSTAVE LEMLE,
Avocat pour la demanderesse.
déc 10 11 17 24 31 Jan 7 13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Anthony Monteleone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,427 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté, par James D. Kenney, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
F. HOWARD McCALEB, Avocat.
déc 15 19 24

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Deuxième District

Portant les Nos municipaux 2212 et 2214 RUE ORLÉANS

ENTRE LES RUES GALVEZ ET MIRO.

Aeme Homestead Association vs. Mme Joséphine Boulisse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 114,323—En vertu d'un writ de saisie et vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., ci-dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Galvez, St-Pierre et Miro, et mesure trente pieds de face à la rue Orléans, par une profondeur de cinquante-sept pieds, cinq pouces et six lignes, et est composé en partie du lot original No. 7 d'après un plan par L. H. Pilié, député voyer de ville, 14 décembre 1841, et déposé à l'étude de J. Mossy, ancien notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour la demanderesse.
déc 10 17 24 31—jan 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées dans les Troisième et Deuxième Districts

I. Portant le No municipal 2123 rue Urquhart, entre les rues Champs-Elysées et Français.

II. Portant le No municipal 3217 rue De Soto, dans l'ilet borné par les rues Nord Rendon, avenue Hagan, et Grande Route St-Jean.

Commercial Germania Trust and Savings Bank vs. Vincent Picolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,063 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

1er. Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Urquhart, Français, Champs-Elysées, et Villeré, désigné comme le lot No. 5, sur un plan de A. de Armas, daté le 5 octobre 1877, annexé à un acte devant E. Bouny, ancien notaire en cette ville, le 25 mars 1878 (et aussi sur un croquis d'arpentage par George H. Grandjean, voyer, daté le 21 décembre 1893), d'après lequel dernier croquis le dit lot commence à une distance de cent vingt pieds du coin des rues Champs-Elysées et Urquhart, et mesure trente pieds, huit pouces et cinq lignes de face à la rue Urquhart, par cent soixante pieds, quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds, huit pouces et cinq lignes de largeur à l'arrière.

2e. Un certain lot de terre, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 440 et 467, borné par les rues De Soto et Nord Rendon, avenue Hagan et la Grande Route St-Jean, désigné par la lettre B d'après un croquis et certificat d'arpentage par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté le 5 décembre 1911, d'après lequel le dit lot commence à une distance de cent six pieds, six pouces et six lignes du coin des rues De Soto et Nord Rendon, et mesure cinquante pieds de face à la rue De Soto, la même largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds. Lesquels lots sont composés des majeures parties des lots originaux Nos. 4 et 5.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc 10 17 24 31—jan 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 1025 rue Coliseum, entre les rues Marengo et Constantinople.

Sam M. Dayton vs. Chas. A. Ransom.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 113,824 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 décembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque sorte, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 286, borne par les rues Coliseum, Marengo, Chestnut et Constantinople; le dit lot étant désigné par le numéro 9, sur un croquis annexé à un acte de rectification, ci-après mentionné; le dit croquis ayant été tracé par H. C. Brown, député voyer de la ville, en date du 31 janvier 1913, et annexé à un acte de rectification passé pardevant Martin H. Manion, notaire, le 31 janvier 1913, et enregistré au Bureau de l'Annotateur des Aliénations, dans le livre No. 252, page 575. Et la dite portion de terrain mesure, d'après ce croquis, commençant à une distance de cent vingt-et-un pieds du coin des rues Coliseum et Marengo, mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Coliseum, par une profondeur de cent vingt-sept pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Termes et Conditions — 1o—L'acquéreur doit assumer et retenir entre ses mains, le montant d'une hypothèque antérieure de $3,852 en faveur de la "Savings and Homestead Association". 2o—Et payer, comptant, le solde du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
L. R. HOOVER,
Avocat pour le demandeur.
nov 27 28 déc 3 10 17 24 29 30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation Alabama pour le mois de novembre 1915 (récolte de 1915) présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, Jr., avocat.
déc 24 28 Jan 3

Succession de Frank Frédérick

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,596 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Catherine Frédérick, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
J. STAUCROSS, Avocat
déc 24 28 Jan 3

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées dans le Quatrième District.

I.—Formant le coin des rues Claiborne et Troisième, et portant les numéros municipaux 2601 et 2603 rue Claiborne, et les numéros 3015 et 3016 rue Troisième.

II.—Portant le numéro municipal 2224 rue Magnolia, entre les rues Philip et Jackson.

Joseph Lautenschlaeger vs. Antonio ou Antonino Cuti.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 114,492 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

1er. Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District, dans l'Ilet No. 100, bornés par les rues Claiborne, Troisième, Derbigny et Quatrième, désignés comme les lots Nos. 1 et 20, d'après un arpentage par E. Pilié, voyer, le 26 mai 1905, annexé à un acte devant le dit notaire le 16 novembre 1905, et mesurent Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Claiborne et Troisième et mesure trente-et-un pieds, onze pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, par une profondeur et façade sur la rue Troisième de cent douze pieds. Le lot No. 20 mesure trente pieds de face à la rue Troisième par cent vingt-sept pieds, deux pouces et quatre lignes de profondeur.

2e. Un lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 370, borné par les rues Magnolia, Robertson, Philip et Jackson, désigné par le No. 3 d'après un plan annexé à un acte par W. J. Castell, ancien notaire, le 1er novembre 1873, et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Magnolia, quatre-vingt-douze pieds six pouces de profondeur, et trente pieds sept pouces à l'arrière, et est formé d'une portion de trois lots désignés par les Nos. 11 et 13.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. A. LAUTENSCHLAEGER, JR.,
Avocat pour le demandeur.
déc 11 17 24 31—jan 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Troisième District, portant le numéro municipal 2005 rue N. Peters, entre les rues Champs-Elysées et Esplanade.

Brun Chaix, Incorporé, vs. L. E. Abadie et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 114,318 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 3, borné par les rues Esplanade, North Peters, Champs-Elysées, Victoire et Français, et mesure dix-sept pieds de face à la rue North Peters par une profondeur de cent vingt-trois pieds un pouce sur le côté vers la rue Esplanade; cent vingt-sept pieds, huit pouces et quatre lignes sur le côté vers la rue Champs-Elysées, et dix-sept pieds, sept pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière; le tout en conformité d'un plan tiré par P. Gualdi, architecte, le 18 avril 1855, annexé à un acte devant E. Barnett, ancien notaire dans cette ville; le dit lot commence à une distance de trente-quatre pieds six pouces du coin des rues Esplanade et North Peters, étant la même propriété acquise par les hypothécaires le 17 juillet 1906, l'acte enregistré au bureau des hypothèques, livre 212, folio 45.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Termes et Conditions — La moitié comptant et le solde payable le 9 juillet 1916, avec 6 pour cent par an d'intérêt sur le dit solde à partir du 9 juillet 1913 jusqu'à parfait payment.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HALL, MONROE & LEMANN,
Avocats pour le demandeur.
nov 27 28 déc 3 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente indivisé d'un cinquième d'intérêt dans une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, portant les numéros municipaux 2516 et 2518 rue Douane (maintenant Iberville), entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Gretna Exchange Savings Bank vs. Octave J. Rolling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 111,360 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un cinquième indivis de quatre lots de terre, situés dans la première municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Douane (maintenant Iberville), Dorgenois, Rocheblave et Canal, désignés par les Nos. 10, 11, 12 et 13, d'après un plan tiré par Jean Commery, député voyer, daté le 15 septembre 1841, et déposé dans l'étude de P. P. Labarre, notaire. Les dits lots de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir: Trente (30) pieds de face à la rue Douane par une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles, le dit lot No. 10 formant le coin des rues Douane et Dorgenois, étant la même propriété acquise par Octave J. Rolling de l'héritage de sa mère, la défunte Mme Octave Grener, veuve en premier mariage de François Lassère, et en second mariage de Joseph Rolling, en vertu d'un jugement le mettant lui et ses co-héritiers en possession in re la succession de Veuve Octavie Rolling, No. 97,842 du dossier de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orleans sous date du 29 novembre 1911, enregistré C. O. B. 250, folio 162, le 12 décembre 1911.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. J. & H. W. WAGE ESPARK,
Avocats pour la demanderesse.
déc 3 4 10 17 24 31—jan 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième District, portant le numéro municipal 1125 rue Bordeaux, à l'encoignure de la rue Pitt (dans l'ilet borné par les rues Valence et Prytania).

Greater New Orleans Homestead Association vs. James Howe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,378 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y compris ou qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 355, borné par les rues Pitt, Bordeaux, Prytania et Valence, commençant au coin de la rue Pitt, le dit lot mesure quarante-cinq pieds de face à la rue Bordeaux par une même largeur sur la ligne à l'arrière, et cent dix pieds de profondeur et de face à la rue Pitt, et une même profondeur sur la ligne la plus près de la rue Prytania, le dit lot formant le coin des rues Bordeaux et Pitt.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
HENRY MOONEY,
Avocat pour la demanderesse.
déc 4 10 17 24 31—jan 7

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de grande valeur et Améliorée dans le Sixième District

Portant le No municipal 1205 Avenue Peters

Entre les rues Perrier et Coliseum

Mlle Julia Moreira vs. Mme A. M. Dalgarn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 114,471 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1205 avenue Peters), et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, prescriptions et avantages y appartenant ou en dépendant ,ou en y étant joints en quelque sorte, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 307, borné par l'avenue Peters et les rues Léontine, Perrier et Coliseum, désigné par la lettre D d'après le croquis privé et annexé à un acte passé devant George Montgomery, notaire, daté le 13 septembre 1900, et mesure d'après le dit croquis, quarante-trois pieds, un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Peters, commençant à une distance de quarante-trois pieds, un pouce et cinq lignes du coin de l'avenue Peters et la rue Coliseum, quarante-trois pieds, un pouce et cinq lignes de largeur à l'arrière, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles et égales. La dite portion de terre est composée de tout le front du lot No. Trois et de la moitié y adjoignant du front du lot No. Deux, par une profondeur de cent dix pieds pris des lots Deux et Trois, commençant à l'avenue Peters, comme les dits lots figurent sur un plan tiré par Edgar Pilié, voyer, daté le 19 avril 1890, et annexé à un acte passé devant N. B. Trist, ancien notaire en cette ville, le 24 juillet 1890.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.
déc 17 24 31—jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 1021 rue Derbigny, entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Excelsior Homestead Association vs. George C. Nicolas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,291 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou qui pourrait y appartenir en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet D, étant une portion du lot désigné par le numéro 10, d'après